

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE

Séance extraordinaire du conseil tenue le 10 février 2021 à 19 heures en vidéo conférence Zoom.

Étaient présent(e)s :

Monsieur Yves Sohier, maire
Madame Marie-Laure Rioux, conseillère
Madame Louise Lévesque, conseillère
Madame Guylaine Marin, conseillère
Madame Mélodie Chesnel, conseillère
Monsieur Rémy-Richard Leclerc, conseiller
Monsieur Félix Labrecque, conseiller

Aussi présentes :

Madame Mélanie Lévesque, adjointe administrative

Était absente : Madame Manon Trépanier, directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM-OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, M. Le Maire Yves Sohier, ouvre la séance à 19h et souhaite la bienvenue aux membres du conseil. Mme Mélanie Lévesque, adjointe administrative, agit comme secrétaire.

M. Le Maire fait la lecture de l'ordre du jour;

1. Ouverture de la séance
2. Mot de bienvenue
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Résolution : Nomination d'une direction générale intérimaire
5. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE LOUISE LÉVESQUE ET UNANIMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre tel que présenté.

RÉSOLUTION : 2021-02-25 – NOMINATION D'UNE DIRECTION GÉNÉRALE INTÉRIMAIRE

CONSIDÉRANT l'absence de madame Manon Trépanier, directrice général, depuis le 15 janvier 2021;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer une direction générale intérimaire;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE MARIE-LAURE RIOUX ET UNANIMENT RÉSOLU QUE LE CONSEIL DE LA

MUNICIPALITÉ DE LA MARTRE nomme madame Mélanie Lévesque directrice générale intérimaire en l'absence de la directrice générale.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, IL EST PROPOSÉ PAR MME LA CONSEILLÈRE GUYLAINE MARIN ET UNANIMEMENT RÉSOLU que la séance soit levée à 19 h 10.

Yves Sohier
Maire

Mélanie Lévesque
Adjointe administrative
